

Rapport d'activités 2013



LE MOT DU PRÉSIDENT



Par les SCoT, pour les SCoT !

Créée en 2010, la Fédération nationale des SCoT est un **lieu d'échange et de formation** pour les élus et les techniciens, un **centre de ressources et de réseaux** pour accompagner le travail d'élaboration et de gestion des SCoT, un **interlocuteur porte-parole des SCoT** auprès de l'État et des divers partenaires concernés, un **lieu de réflexion, de prospective et une force de proposition** dans l'évolution des préoccupations et des réglementations de l'urbanisme et de l'aménagement durable des territoires.

Au début de l'année 2013, les deux tiers de la population française et la moitié du territoire national sont concernés par les plus de **400 SCoT** approuvés, arrêtés, en cours d'élaboration ou en projet dont les périmètres couvrent près de **20 000 communes**. Réaffirmé et renforcé au fil des évolutions législatives, le SCoT constitue désormais le document d'urbanisme de référence pour assurer la cohérence des politiques publiques d'aménagement du territoire, d'habitat, de développement économique, de déplacements et d'environnement.

Par les activités qu'elle organise, par sa participation à divers travaux et démarches nationales, par sa présence auprès des établissements publics de SCoT, La Fédération nationale des SCoT est devenue, en quelques années seulement, un partenaire reconnu par les instances publiques et une ressource au service de ses adhérents.

Michel Heinrich
Président de la FédéSCoT

SOMMAIRE

La Fédération nationale des SCoT	2
Les instances de la FédéSCoT	4
Les activités de la FédéSCoT en 2013	6
Communication	10
Bilan financier	12

LA FÉDÉRATION DES SCoT

SES AMBITIONS

La Fédération Nationale des SCoT, créée en juin 2010, a pour ambition de regrouper l'ensemble des structures porteuses de SCoT avec un objectif double, dans le prolongement de ce que le Club des SCoT avait initié : mettre en réseau, capitaliser les expériences de chacun, et participer activement aux politiques nationales d'aménagement du territoire. Elle est, depuis le 22 avril 2011, présidée par **Michel Heinrich**, président du syndicat mixte du SCoT des Vosges Centrales et député-maire d'Épinal.

Les instances de la Fédération reproduisent le **binôme « élus/techniciens »** qui existe dans les établissements publics en charge des SCoT. C'est par la richesse et la complémentarité des approches politiques et techniques que se construisent les SCoT ; c'est sur ce même modèle de fonctionnement que la Fédération nationale des SCoT s'est structurée pour alimenter ses travaux, ses réflexions et points de vue, ses échanges et débats, au plus près des réalités de terrains et de préoccupations de chacun.

La Fédération nationale des SCoT a pour ambition d'être celle de **« tous les SCoT »**, qu'ils soient urbains, ruraux ou périurbains, qu'ils soient « petits » ou « grands », qu'ils soient portés par des communautés –de communes, d'agglomération ou urbaine– ou par des syndicats mixtes... Ses statuts garantissent une stricte égalité entre les établissements publics adhérents : **« un SCoT/une voix »**. De même, la Fédération s'attache à une stricte **neutralité politique**, au service de tous les SCoT.

La Fédération nationale des SCoT s'est assigné trois rôles principaux. Elle doit être :

- un **lieu d'échanges et de formation** pour les établissements publics membres
- un **représentant du « monde des SCoT »** auprès des instances de l'État et des divers partenaires de l'aménagement du territoire
- et un **lieu de réflexion et de prospective**

En termes de représentativité, la Fédération regroupe désormais **196 établissements publics de SCoT**, soit 15 % d'adhérents supplémentaires par rapport à l'an passé. Les adhérents à la Fédération nationale représentent près de la moitié des 407 schémas dont l'élaboration est effectivement engagée ou qui ont été approuvés. L'objectif est de 210 établissements publics adhérents en 2014.

Les adhérents de la Fédération SCoT en quelques chiffres

Avril 2011 :	100 adhérents
Janvier 2012 :	140 adhérents
Juin 2012 :	161 adhérents
Janvier 2013 :	173 adhérents
Décembre 2013 :	193 adhérents
Janvier 2014 :	196 adhérents

LES REFERENTS TERRITORIAUX

Pour assurer une animation au plus près des adhérents de la Fédération, la conférence technique a élu huit « référents territoriaux » qui sont chargés de l'animation territoriale de la Fédération, assurent la circulation des informations entre les établissements publics de SCoT et organisent, localement, des réunions d'échanges et de formation.

The map of France is divided into eight color-coded regions, each associated with a representative. The regions and their representatives are:

- Normandie - Nord** (Purple): Patricia LECOEVRE
- Grand Ouest** (Yellow): Arnaud LE MONTAGNER
- Outre-Mer** (Grey): Jean MASSIP
- Sud Ouest** (Orange): Michel MAYENC
- Ile-de-France** (Pink): Laurence MALDONADO
- Grand Est** (Teal): Laurence BERTRAND
- Rhône Alpes Auvergne** (Brown): PIERRE-YVES GRILLET
- Arc Méditerranéen** (Green): Marc JUILLET

L'EQUIPE TECHNIQUE

Dirigée depuis avril 2012 par **Jean-Philippe Strebler**, la FédéSCoT a recruté **Cécile Gondard** en avril 2013 en qualité de chargée de mission, afin d'accompagner le développement et les actions de la FédéSCoT.

LES INSTANCES DE LA FÉDÉSCoT

Conseil d'administration

Président

Michel HEINRICH

SCoT des VOSGES CENTRALES

Vice-Présidents

Lionel COURDAVAULT

SCoT du GRAND DOUAISIS

Pierre PRIBETICH

SCoT du DIJONNAIS

Secrétaire

Jean-François HUSSON

SCoT SUD MEURTHE-ET-MOSELLE

Géraldine DELORME

SCoT du CHOLETAIS

Trésorier

Charles ZILLIOX

SCoT des RIVES DU RHÔNE

Didier ALDEBERT

SCoT de la NARBONNAISE

Autres membres

Didier BOULAUD

SCoT du GRAND NEVERS

Alain DARCALLE

SCoT de la RÉUNION EST

Jean-François DEPRET

SCoT de la région d'ARRAS

Pierre-Antoine LÉVI

SCoT de l'agglomération de MONTAUBAN

Patrick MAGRO

SCoT MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE

Serge MORIN

SCoT du pays du LIBOURNAIS

Laurent PEYREGNE

SCoT du pays de BROCÉLIANDE

Gérard POUJADE

SCoT du GRAND ALBIGEOIS

Bruno QUESTEL

SCoT du Pays du ROUMOIS

Didier RAMBAUD

SCoT de la région urbaine de GRENOBLE

Gérard ROUGAS

SCoT du pays SUD TOULOUSAIN

Michèle VULLIEN

SCoT de l'agglomération LYONNAISE

Héritière du « Club des SCoT » qui a regroupé, de 2005 à 2010, les chefs de représentatives du binôme « élus/techniciens » sur lequel repose l'élaboration

INSTANCES DECISIONNELLES

Trois instances permettent aux élus des établissements publics de SCoT d'administrer la Fédération nationale des SCoT :

L'assemblée générale

Constituée de chacun des représentants désignés par les établissements publics de SCoT, l'assemblée générale est convoquée au moins une fois par an et statue sur les questions relatives au fonctionnement de la Fédération. Elle élit les membres du conseil d'administration.

Dates clés : Paris 3 avril 2013, Libourne 26 juin 2013

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de vingt membres et se réunit au moins une fois par an. Sur proposition du bureau et du club technique, il décide la mise en œuvre des actions nationales d'animation de la Fédération. Par ailleurs, les délégués élus par le club technique participent au conseil d'administration avec voix consultative.

Dates clés : Paris 3 avril 2013, Paris 20 novembre 2013

Le bureau

Le conseil d'administration désigne, parmi ses membres, le président, deux vice-présidents, un secrétaire, un secrétaire-adjoint, un trésorier et un trésorier-adjoint qui constituent le bureau de la Fédération nationale des SCoT. Il assure la coordination et la préparation des travaux de la Fédération.

Date clé : Paris 9 juillet 2013



projet SCoT, la Fédération nationale des SCoT se caractérise par des instances et la mise en œuvre des SCoT par les établissements publics de SCoT.

INSTANCES CONSULTATIVES

Les techniciens des établissements publics de SCoT adhérents participent à l'animation de la FédéSCoT dans le cadre de trois instances :

La conférence technique

Convoquée au moins une fois par an, elle est constituée par les techniciens en charge du SCoT au sein des établissements publics de SCoT membres de la Fédération. Elle assure leur participation à la vie et aux orientations de la Fédération. Par ailleurs, elle élit les membres du club technique.

Dates clés : Libourne 26 juin 2013, Paris 16 septembre

Le club technique

Composé de 16 membres (dont 8 référents territoriaux), élus par la conférence technique, le club technique se réunit au moins trois fois par an et propose au conseil d'administration la mise en œuvre des actions nationales d'animation de la Fédération. Il contribue, par les avis qu'il exprime, à la définition des positions de la Fédération sur les dossiers ou projets concernant les SCoT et, plus généralement, les questions relatives à l'aménagement et au développement durables du territoire. Il peut proposer au conseil d'administration l'expression d'avis de la Fédération relatives à ces dossiers, projets ou questions. Les techniciens en charge du SCoT dont le représentant élu est membre du conseil d'administration de la Fédération, sont membres du club technique, sans droit de vote. Les membres du bureau de la Fédération sont également membres de droit du club technique.

Dates clés : 24 janvier, 15 février, 21 mars, 18 avril, 16 mai, 16 juin, 26 septembre, 17 octobre, 14 novembre et 19 décembre 2013

Les délégués techniques

Le club technique désigne parmi ses membres le délégué technique général et deux délégués techniques adjoints. Les délégués techniques coordonnent le programme de travail de la conférence technique et du club technique et l'animation locale. Ils assurent, en accord avec le président, la représentation de la Fédération pour tout événement ou réunion pour lequel les compétences techniques de la Fédération sont sollicitées.

Club technique

Délégué technique général

David PAGNIER

SCoT du GRAND NEVERS

Délégués techniques adjoints

Anne BERTHOMIER

SCoT du DIJONNAIS

Romain PRAX

SCoT du GRAND NARBONNE

Référents territoriaux

Arnaud LE MONTAGNER

SCoT du PAYS DE LORIENT

LAURENCE BERTRAND

SCoT des VOSGES CENTRALES

PIERRE-YVES GRILLET

SCoT de la TARENTEISE

MARC JUILLET

SCoT de la PROVENCE VERTE

PATRICIA LECOEUVE

SCoT du GRAND DOUAISIS

Laurence MALDONADO

SCoT BROUSSE MARNE GONDOIRE

JEAN MASSIP

SCoT de la RÉUNION EST

MICHEL MAYENC

SCoT du BASSIN D'ARCACHON

Autres membres

Ludovic BASTID

SCoT UZEGE PONT DU GARD

Baptiste KUGLER

SCoT du PIÉMONT DES VOSGES

Cédric LE JEUNE

SCoT des RIVES DU RHÔNE

Christophe ANDRÈS

SCoT du BERGERACOIS

Christine SANCHEZ-MARTIN

SCoT de la région de STRASBOURG

LES ACTIVITES DE LA FÉDÉSCoT EN

AU NIVEAU NATIONAL

NOS PARTENAIRES



Auprès des administrations centrales

La FédéSCoT a participé à de nombreuses réunions de travail notamment sur le projet de **loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR)**, le comité de pilotage du « **Guide des SCoT** » ainsi que celui du « **Guide des PLU** », ou encore la commission mixte interministérielle (inondations).

Auprès des partenaires institutionnels

La FédéSCoT est partenaire ou associée à diverses démarches, où elle est le porte-parole des établissements publics de SCoT et apporte ses expériences « de terrain », ses compétences techniques ou juridiques.

FNAU-AdCF : Groupes de travail « **consommation foncière** », « **urbanisme commercial** », « **périurbanisation** »

APFP-Réseau rural : Action « **Souriez, vous êtes SCoTés!** » : favoriser l'émergence de SCoT dans les territoires ruraux et proposer des préconisations pour la mise en œuvre des politiques sur ces territoires (15 janvier, 31 janvier, 14 février, 28 février, 14 mars, 27 mai et 26 juin 2013)

CEPRI : recueil de pratiques de SCoT en matière de **risque d'inondation**

GRIDAUH : Séminaire « **écriture des SCoT** »

Agence de Bassin Seine Normandie : Comité de pilotage de l'étude « **évaluation de la prise en compte du SDAGE 2010-2015 dans les documents d'urbanisme** »

AMRF : Comité de pilotage des « **Assises européennes des maires des territoires ruraux** »

Représentation du « monde des SCoT »

En 2013, la FédéSCoT a représenté les SCoT à de nombreux évènements :

- **Commission aménagement du CNCC** - 22 février 2013 - Paris
- **Séminaire INRA (Réseau rural)** - 12 juillet 2013 - Paris
- **Rencontres nationales FNAU** - 11 et 12 septembre 2013 - Amiens
- **Convention de l'AdCF** - 3 et 4 octobre 2013 - Montpellier
- **Séminaire PLU (FNAU)** - 18 octobre 2013 - Nancy
- **Le SCoT au service du territoire (APFP)** - 18 novembre 2013 - Paris

Intervention et amendements lors des travaux parlementaires

- Projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové **ALUR**
- Projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles
- Projet de loi relatif à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises (ACTPE)

AUPRÈS DES ADHÉRENTS

La FédéSCoT, centre de ressources

- **Consultations et base documentaire pour les adhérents**

La FédéSCoT est présente au quotidien auprès de ses adhérents pour répondre à leurs questions en matière de SCoT et leur fournir des documents tels que les recueil des **textes législatifs et réglementaires**, le **résumé de jurisprudence**,... En 2013, la FédéSCoT a répondu à **80 consultations individuelles de ses adhérents** et 57 réponses au cours d'échanges sur agor@scot.

- **Les journées nationales de formation (en partenariat avec le CNFPT)**

Prévenir le risque contentieux en matière de SCoT : Identifier le risque contentieux en matière de SCOT afin d'être en mesure de le prévenir et de le limiter (22 mars 2013, 30 septembre 2013)

La « Grenellisation des SCoT » : Identifier les éléments des dossiers des « SCOT SRU » qu'il est nécessaire de faire évoluer afin de les transformer, dans les délais imposés par la loi, en « SCOT Grenelle » (15 mai 2013, 25 novembre 2013)

La mise en œuvre de l'article L. 122-2 : Comprendre le mécanisme d'incitation à l'élaboration des SCOT que constitue l'article L. 122-2 et savoir gérer les demandes de dérogations à l'interdiction d'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation en l'absence de SCOT (**29 janvier 2013**)

La démarche « Bimby » : Mieux connaître la démarche BIMBY, les acteurs de la filière et leur modèle économique (4 décembre 2013)

Déplacements sur le terrain

Afin d'être toujours au plus près de ses adhérents, le directeur de la Fédération se déplace en France afin d'aider et de conseiller les établissements publics porteurs de SCoT qui nous sollicitent. Ainsi en 2013, la FédéSCoT s'est rendue à :

8 février : Saint-Paul-sur-Ternoise (62)

6 mai : Montreuil-sur-Mer (62)

28 janvier : Vitry-le-François (51)

5 décembre : Gif-sur-Yvette (91)

16 octobre : Voves (28)

28 novembre : Châteaudun (28)

5 mars : Saint-Dizier (52)

30 mai : Langres (52)

6 novembre : Chaumont (52)

22 janvier : Carhaix (29)

25 mars : Nantes Saint-Nazaire (44)

12 novembre : Chinon (37)

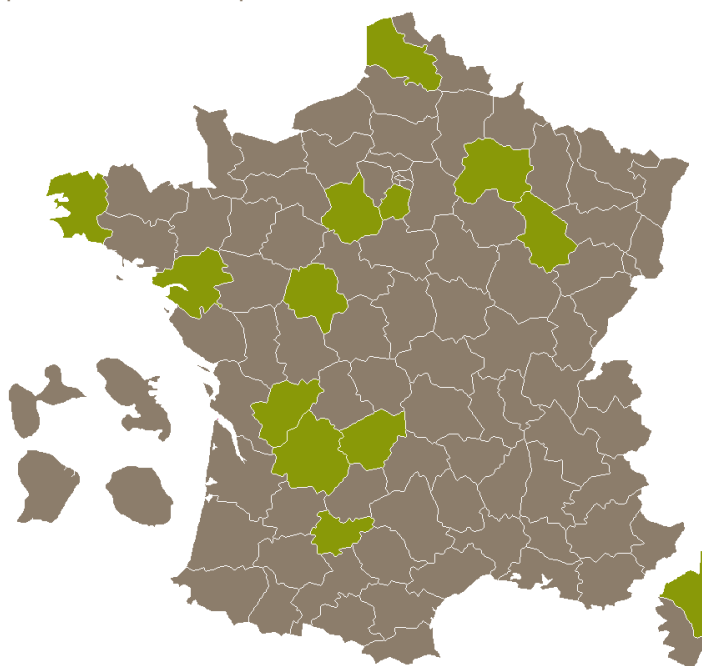
17 avril : Ruffec (16)

1^{er} juillet : Brive-la-Gaillarde (19)

23 septembre : L'Isle en Périgord (24)

3 mai : Nègrepelisse (82)

11 septembre : Calvi (20)



LES ACTIVITES DE LA FÉDÉSCoT EN

LES CLUBS DE LA FÉDÉSCoT

Dates clés

Le Club SIG s'est réuni deux fois au cours de l'année 2013 : la première fois à l'occasion des pré-rencontres des SCoT à **Libourne le 26 juin**, la seconde dans les locaux de la Fédération des SCoT à **Paris le 17 octobre**.

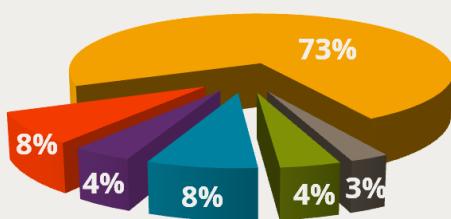
Les SCoT, en application de l'Article L.122-13 du code de l'urbanisme, doivent, six ans au plus après leur approbation, **procéder à une analyse des résultats de leur application**, « notamment en matière d'environnement, de transport et de déplacements, de maîtrise de la consommation de l'espace et d'implantations commerciales... ».

Comment apprécier l'évolution d'un territoire et les effets des politiques publiques prévues par le SCoT ? La pertinence de l'outil Service d'Information Géographique dans ce domaine est réelle. Pourtant son développement n'est ni évident ni simple. C'est pourquoi la FédéSCoT a souhaité créer un club « **SIG** ». L'objectif est de créer un groupe de travail pour réunir des sigistes de SCoT afin de sensibiliser les élus à l'utilité de l'outil SIG, de favoriser les échanges, la diffusion des outils ainsi que les méthodes SIG.

Dans la lignée de ce club SIG, d'autres clubs devraient voir le jour dans les mois à venir notamment un club « **SCoT et Energie** », un club « **Mise en œuvre des SCoT** » ainsi qu'un club « **Montagne** ».

LES 9^{ÈMES} RENCONTRES NATIONALES DES SCoT

Répartition des participants



- SCoT
- Départements, régions, services de l'état
- EPCI sans SCoT
- Divers (CCI, Université, FNS, CAUE, EtD)
- Agences d'urbanisme
- Bureaux d'étude

La FédéSCoT a, comme chaque année, organisé ses rencontres nationales qui constituent un temps fort pour toutes les structures porteuses de SCoT (adhérentes ou non à la Fédération), mais aussi pour leurs partenaires publics ou privés, bureaux d'études, opérateurs immobiliers ou commerciaux, etc.) permettant de se retrouver, d'échanger et de débattre autour de thèmes de l'actualité du « monde des SCoT ».

« **SCoT des Villes, SCoT des Champs ?** », a été le thème des 9^{èmes} Rencontres nationales des SCoT qui se sont tenues à **Libourne et Bergerac** les 27 et 28 juin 2013.

Participation

Ces 9^{èmes} rencontres, qui, pour la première fois, se sont déroulées **en dehors d'une grande agglomération**, ont réuni plus de **400 participants** (élus et techniciens) .

Concernant la répartition de ces participants, 73 % d'entre eux étaient issus des SCoT dont 83 % adhèrent à la Fédération des SCoT. Pour le dernier quart, il s'agit principalement des départements, des régions, des services de l'état, des universitaires, des agences d'urbanisme ou encore des bureaux d'études.

2013

LES RENCONTRES RÉGIONALES

Dans le cadre de la « mise en réseau » des établissements publics de SCoT, des **rencontres interrégionales** sont organisées par les référents territoriaux de la Fédération nationale des SCoT une à deux fois par an.

En 2013, ont ainsi été organisées :

- **30 janvier** **Lyon** Région Rhône-Alpes Auvergne
- **15 mars** **Belfort** Région Grand Est
- **9 avril** **Amiens** Région Normandie Nord
- **16 avril** **Vannes** Région Grand Ouest
- **18 septembre** **Cholet** Région Grand Ouest
- **26 novembre** **La Garde** Région Arc Méditerranéen
- **6 décembre** **Rouen** Région Normandie Nord

+

d'infos sur
fedescot.org

Programme

- 26 juin - Pré-rencontres** Ateliers : *Le SCoT : nouvel objet de contentieux, Le financement des SCoT en question, Mesurer l'évolution de l'urbanisation*
- 27 juin** Table ronde : *Entre ville et campagne, quelles formes pour l'urbanisation du « tiers espace » ?*
Table ronde : *Faut-il consommer de l'espace pour se développer ?*
Table ronde : *Le développement économique apanage de la seule métropole ?*
- 28 juin** Table ronde : *Le SCoT, outil de mise en œuvre de la transition énergétique ?*
Table ronde : *Entre fracture et complémentarité, comment le SCoT renouvelle le lien urbain-rural ?*



COMMUNICATION

LES PARUTIONS DE L'ANNÉE 2013

La prise en compte du risque d'inondation dans les SCoT

Le **Centre européen de prévention du risque d'inondation (CEPRI)**, a réalisé, en partenariat avec la FédéSCoT, un ouvrage qui approfondit les modalités de prise en compte du risque d'inondation par les SCoT. (Réfèrent FédéSCoT : Anne Berthomier)

Disponible en téléchargement sur le site de la FédéSCoT

Planète SCoT

La lettre d'information de la Fédération Nationale des SCoT rend compte de la vie des instances mais aussi des activités organisées pour les adhérents. Elle assure également une veille des évolutions réglementaires et du rôle de ses représentants dans ces évolutions. Le dernier numéro est paru en janvier 2013 (Planète SCoT n°5).

Disponible en téléchargement sur le site de la FédéSCoT

Guide des SCoT / Guide des PLU

Le **Ministère de l'égalité des territoires et du logement**, a réalisé un guide pratique des SCoT ; la Fédération nationale des SCoT a fait partie du comité de pilotage de ce projet ministériel. Par ailleurs, la rédaction d'un guide pratique des PLU est actuellement en cours.

Disponible en téléchargement sur le site de la FédéSCoT

Annuaire de la FédéSCoT paru dans la Gazette

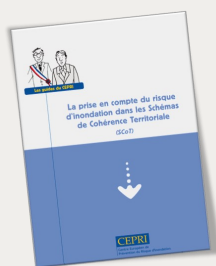
Pour la première fois, l'annuaire de la Fédération des SCoT a fait l'objet d'un cahier détaché du numéro du 24 juin 2013 de « la Gazette des Communes ».

Cet annuaire a été distribué lors des 9^{èmes} rencontres nationales des SCoT à Libourne et Bergerac les 27 et 28 juin 2013.

Annuaire 2013/2014

Comme chaque année, la FédéSCoT a publié sa dernière version de l'annuaire des établissements publics de SCoT adhérents ou non. Il présente l'ensemble des SCoT de France illustrés de cartographies permettant des les localiser facilement.

Disponible en téléchargement sur le site de la FédéSCoT



LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA FÉDÉSCoT

Le nouveau site internet de la FédéSCoT a été mis en ligne en novembre 2013. Il a été conçu pour devenir un « outil réflexe » d'accès aux informations qui concerneraient non seulement la Fédération et ses activités, mais aussi les SCoT de façon plus générale. Il améliore ainsi la « lisibilité » de la Fédération et de ses actions, mais aussi, par la constitution d'un fonds documentaire, il permet de « capitaliser » les travaux et les outils développés par la Fédération et de valoriser et diffuser les savoir-faire et les expériences des SCoT.

Le nouveau site internet de la FédéSCoT se découpe en plusieurs modules :

- Un module **d'accueil** et **d'actualités** mis à jour régulièrement
- Un module de **présentation** de la Fédération et de son organisation
- Un module présentant les **activités** de la FédéSCoT
- Un module sur les activités **partenariales** de la Fédération
- Un module **d'informations** sur les SCoT
- Une **base de données documentaires** (dossiers thématiques, ressources et publications)
- Un **espace collaboratif** notamment pour les clubs de la FédéSCoT
- Une **version dynamique de l'annuaire** des SCoT

Visitez notre
site
fedescot.org

Rechercher...

FÉDÉRATION
des
SCoT

Accueil La FédéSCoT La vie de la FédéSCoT Les activités partenariales Les SCoT Accès adhérents

fedescot.org

Agenda Annuaire des SCoT Offres d'emplois agor@scot Dossiers thématiques Ressources et publications

Le programme pluriannuel des activités

Pour les mois à venir, le programme de travail de la Fédération permettra de poursuivre la mise en œuvre des trois axes fixés lors de sa création.

Pour être une Fédération structurée et représentative :

- développer d'un nouveau site internet ;
- renforcer les moyens budgétaires de la Fédération avec une diversification des sources de financement de la Fédération ;
- prendre contact avec les SCoT non encore adhérents pour présenter la FédéSCoT et les inviter à adhérer.

Pour être une Fédération reconnue et crédible au niveau national :

- travailler sur les nécessaires évolutions des textes (urbanisme commercial, conséquences des évolutions des périmètres...);
- aller plus loin dans l'action «Souriez, vous êtes SCoTés !».

Pour être une Fédération reconnue et lisible auprès de ses adhérents :

- élaborer et diffuser des fiches pratiques de procédure ou de contenu ainsi que des fiches de veille juridique ou jurisprudentielle ;
- répondre aux sollicitations des adhérents pour des consultations ou une assistance ponctuelle ;
- constituer une banque de données au service des établissements publics adhérents ;
- organiser des rencontres régionales.

LETTRES D'INFO

PlanèteSCoT

Télécharger le dernier N°
Accéder à tous les N°

Nous contacter

- > Fédération nationale des SCoT
- > Les délégués techniques
- > Les référents territoriaux

Espace collaboratif

- > Conseil d'administration
- > Club technique
- > Club SIG

Accès rapide

- > Agenda
- > Annuaire des SCoT
- > Offres d'emplois
- > agor@scot
- > Dossiers thématiques
- > Ressources et publications

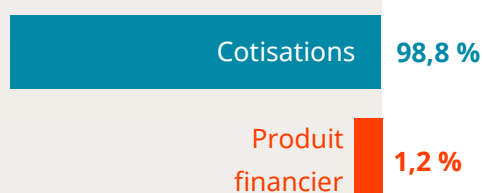
Fédération nationale des SCoT

22 rue Joubert
75009 Paris
Tél. 01 40 41 84 10
Fax 01 40 41 84 18
contact@fedescot.org

BILAN FINANCIER

FINANCES 2013 DE LA FÉDÉSCOT

Recettes



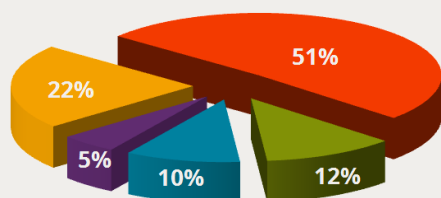
Les recettes de la Fédération des SCoT reposent principalement sur les cotisations des établissements publics de SCoT adhérents.

En 2013, les recettes de la FédéSCoT s'élevaient à **242 562,26 €** dont 98,8 % issus des cotisations ; le solde étant constitué des produits financiers. Le budget initial des cotisations prévu pour l'année 2013 était de 208 000 € ; le différentiel s'explique par les **nouvelles adhésions** qui ont été engagées au cours de l'année.

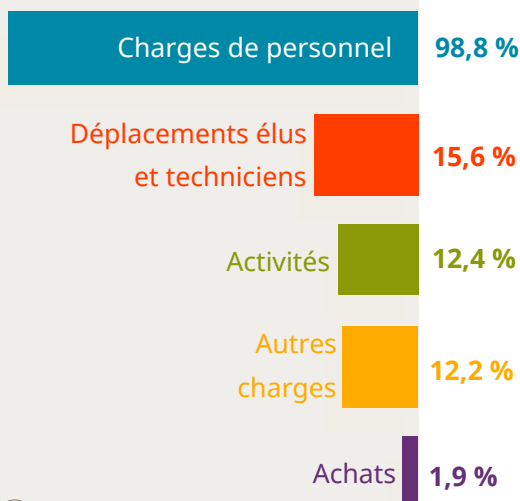
Pour rappel les cotisations de la Fédération des SCoT sont calculées en fonction du nombre d'habitants couverts par le périmètre du SCoT :

- SCoT de moins de 50 000 habitants : 500 €
- SCoT entre 50 001 à 150 000 habitants : 1000 €
- SCoT entre 150 001 à 250 000 habitants : 1 500 €
- SCoT entre 250 001 à 500 000 habitants : 2 500 €
- SCoT de plus de 500 000 habitants : 3 000 €

Répartition des SCoT adhérents



Dépenses



Les recettes ont permis de couvrir l'intégralité des charges engagées pour l'année 2013. En effet, la FédéSCoT a engagé **148 174,04 €** de dépenses pour cette année 2013.

Ces dernières sont principalement affectées aux charges de personnel (57,9 %), aux déplacements des élus et techniciens (15,6 %), aux activités de la Fédération des SCoT (actions régionales, journées nationales de formation, rencontres nationales des SCoT) ainsi qu'aux charges liées au fonctionnement de la structure (location, commissariat aux comptes,...).

Réalisé sous la direction de **Michel Heinrich**,
président de la Fédération Nationale des SCoT
et de **Jean-Philippe Strebler**, directeur

Conception et suivi : **Cécile Gondard**,
chargée de mission

Relectures :

David Pagnier, délégué technique général
Anne Berthomier, déléguée technique adjointe
Romain Prax, délégué technique adjoint



Fédération Nationale des SCoT
22, rue Joubert
75009 PARIS

 01 40 41 84 10

 01 40 41 84 18

✉ jean-philippe.strebler@fedescot.org

✉ cecile.gondard@fedescot.org